[Arnaud de Bourrousse, Thierry Doll, Régis Gullon et Jean-Yves Martin ont présenté, le 2 février, le diagnostic établi par le cabinet Urbaconseil]

[Urbanisme]

Première réunion publique sur le PLU

[En savoir plus]

L'élaboration du plan local d'urbanisme, qui s'impose à toutes les communes, doit permettre de définir l'aménagement d'ensemble de Carrières-sur-Seine, à l'horizon des vingt prochaines années. Un processus de deux ans qui donne place à une large concertation avec la population. La première réunion publique a eu lieu le 2 février.

Plus de deux cents personnes sont venues participer, le 2 février dernier, à la première réunion publique sur le plan local d'urbanisme, organisée à la salle des fêtes.
Arnaud de Bourrousse, maire de Carrières-sur-Seine, Thierry Doll, adjoint à l'aménagement du territoire, Jean-Yves Martin du cabinet Urbaconseil et Régis Gullon, architecte, ont présenté la démarche et la procédure du PLU, avant d'établir la synthèse du diagnostic établi sur notre commune et d'analyser les besoins qui s'en dégagent.

Indispensable concertation

Le maire a tenu à souligner, en préambule, que chaque étape de l'élaboration du Plan Local Urbanisme prévoyait une concertation étroite avec les Carrillons et que ce projet d'avenir pour notre ville n'allait pas manquer de communication et de concertation. *Carrières magazine* reviendra dans chaque numéro sur l'état d'avancement et de réflexion du projet d'aménagement urbain, le site internet de la ville relayera au plus près son actualité et une adresse e-mail plu@carrieres-sur-seine.fr a été mise en service. Bien informés, les Carrillons seront aussi consultés. Pour cela, un registre est mis à la disposition du public en mairie depuis mai 2011 dans le cadre de l'exposition sur le PLU. Trois réunions publiques sont prévues au cours du calendrier. Les comités de quartier seront amenés à s'exprimer. Le projet sera soumis à une enquête publique au premier trimestre 2013, durant laquelle un commissaire enquêteur sera présent et un registre mis à disposition de la population en mairie. Le commissaire remettra ensuite son rapport et son avis sur le projet de PLU.

[Les Carrillons sont venus nombreux à cette première réunion publique]

Le diagnostic

Le diagnostic, établi par le cabinet de conseil en urbanisme Urbaconseil, a été présenté pendant plus d'une heure et demie à une salle très attentive. Il « photographie » la ville, en identifie les points forts et les points faibles, et fixe les besoins répertoriés pour les différents thèmes abordés par le PLU : contexte communal, site naturel, environnement paysager, environnement urbain, démographie, logement, activité économique, équipements, infrastructures… Son analyse fait ressortir la nécessaire préservation des espaces naturels et agricoles qui définissent l'identité de la ville, l'opportunité de modérer l'urbanisation tout en valorisant les friches agricoles. Ce diagnostic montre aussi l'importance de développer les activités économiques afin d'augmenter le nombre d'emplois à Carrières-sur-Seine.

Une vision de l'avenir

Avant de répondre, deux heures durant, aux questions des Carrillons, Arnaud de Bourrousse et Thierry Doll ont tenu à rappeler l'enjeu qui sous-tend l'élaboration et le calendrier du PLU. Il importe à Carrières de choisir sa destinée et d'établir un projet cohérent et mesuré, avant que d'autres n'en décident à sa place. La proximité de Paris et de La Défense génère une pression foncière de la part de l'État, sur les zones de Carrières restant encore à construire, qui se préoccupe peu des flux de populations, des infrastructures routières et des réseaux de transports. C'est pourquoi, la ville doit agir vite pour dresser les perspectives d'aménagement de Carrières à long terme, valorisant nos friches industrielles et agricoles. Tous les Carrillons auront la possibilité de s'exprimer sur ce projet essentiel pour l'avenir de notre ville.

[Le calendrier d'élaboration du PLU]

- **1re étape**
  Novembre 2011-février 2012 : diagnostic de l'état initial de la commune, concertation
- **2e étape**
  Mars-juin 2012 : projet d'aménagement et de développement durable (PADD), concertation avec la population, débat du Conseil municipal
- **3e étape**
  Juillet-décembre 2012 : orientations d'aménagement et de programmation, zonage et règlement
- **4e étape**
  Janvier-juin 2013 : consultation des personnes publiques associées (services de l'État, Région, Département, CCBS…), enquête publique (un mois), avis du commissaire enquêteur, approbation du PLU par le Conseil municipal.